

XL2-Blue MRF Ultracompetent Cells, Part Number 200151

Section 1. Identification

Identificateur de produit	: XL2-Blue MRF Ultracompetent Cells, Part Number 200151	
Utilisations	: Chimie analytique.	
	<input checked="" type="checkbox"/> XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid 1.22 M 2-mercaptoethanol	1000 µL (10 x 100 µL) 10 µL (0.1 ng/µl) 1.22 M 25 µL
Fournisseur/Fabriquant	: Agilent Technologies, Inc. 5301 Stevens Creek Blvd Santa Clara, CA 95051, USA 800-227-9770	
N° d'article (Kit Chimique.)	: 200151	
N° d'article	<input checked="" type="checkbox"/> XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid 1.22 M 2-mercaptoethanol	200151-41 200231-42 210210-43
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (indiquer les heures de service)	: CHEMTREC®: 1-800-424-9300	

Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange

<input checked="" type="checkbox"/> XL2-Blue MRF' ultracompetent cells H320	IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B
1.22 M 2-mercaptoethanol H318 H317 H412	LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1 SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1 DANGER (A LONG TERME) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement	<input checked="" type="checkbox"/> XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid 1.22 M 2-mercaptoethanol	Attention Pas de mention de danger. Danger
Mentions de danger	<input checked="" type="checkbox"/> XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid 1.22 M 2-mercaptoethanol	H320 - Provoque une irritation des yeux. Aucun effet important ou danger critique connu. H318 - Provoque de graves lésions des yeux. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Section 2. Identification des dangers

Prévention	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid 1.22 M 2-mercaptoethanol	P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation. Non applicable. P280 - Porter des gants de protection. Porter une protection oculaire ou faciale. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P261 - Ne pas respirer les vapeurs. P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Intervention	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid 1.22 M 2-mercaptoethanol	P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Obtenir des soins médicaux. Non applicable. P302 + P352 + P362+P364 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Obtenir des soins médicaux. P305 + P351 + P338 + P310 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Stockage	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid 1.22 M 2-mercaptoethanol	Non applicable. Non applicable. Non applicable.
Élimination	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid 1.22 M 2-mercaptoethanol	Non applicable. Non applicable. P501 - Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.
Éléments d'une étiquette complémentaire	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid 1.22 M 2-mercaptoethanol	Aucun connu. Aucun connu. Aucun connu.
Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid 1.22 M 2-mercaptoethanol	Aucun connu. Aucun connu. Aucun connu.

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid 1.22 M 2-mercaptoethanol	Mélange Mélange Mélange
------------------------------	---	-------------------------------

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Nom des ingrédients	% (p/p)	Numéro CAS
XL2-Blue MRF' ultracompetent cells Glycérol	≥10 - ≤25	56-81-5
1.22 M 2-mercaptoethanol 2-Mercaptoéthanol	<10	60-24-2

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
	pUC 18 DNA Control Plasmid	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.
	1.22 M 2-mercaptoethanol	Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin.
Inhalation	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
	pUC 18 DNA Control Plasmid	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
	1.22 M 2-mercaptoethanol	Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du

Section 4. Premiers soins

Contact avec la peau

:  XL2-Blue MRF' ultracompetent cells

personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

pUC 18 DNA Control Plasmid Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

1.22 M 2-mercaptoethanol Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. En cas de plaintes ou de symptômes, éviter toute exposition ultérieure. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

Ingestion

:  XL2-Blue MRF' ultracompetent cells

Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

pUC 18 DNA Control Plasmid Laver la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

1.22 M 2-mercaptoethanol Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver la bouche

Section 4. Premiers soins

avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells	Provoque une irritation des yeux.
	pUC 18 DNA Control Plasmid	Aucun effet important ou danger critique connu.
	1.22 M 2-mercaptoethanol	Provoque de graves lésions des yeux.
Inhalation	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells	Aucun effet important ou danger critique connu.
	pUC 18 DNA Control Plasmid	Aucun effet important ou danger critique connu.
	1.22 M 2-mercaptoethanol	Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells	Aucun effet important ou danger critique connu.
	pUC 18 DNA Control Plasmid	Aucun effet important ou danger critique connu.
	1.22 M 2-mercaptoethanol	Peut provoquer une allergie cutanée.
Ingestion	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells	Aucun effet important ou danger critique connu.
	pUC 18 DNA Control Plasmid	Aucun effet important ou danger critique connu.
	1.22 M 2-mercaptoethanol	Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation larmolement rougeur
	pUC 18 DNA Control Plasmid	Aucune donnée spécifique.
	1.22 M 2-mercaptoethanol	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur larmolement rougeur
Inhalation	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells	Aucune donnée spécifique.
	pUC 18 DNA Control Plasmid	Aucune donnée spécifique.
	1.22 M 2-mercaptoethanol	Aucune donnée spécifique.

Section 4. Premiers soins

Contact avec la peau	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid 1.22 M 2-mercaptoethanol	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation rougeur la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
Ingestion	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid 1.22 M 2-mercaptoethanol	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleurs stomacales

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid 1.22 M 2-mercaptoethanol	Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
Traitements particuliers	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid 1.22 M 2-mercaptoethanol	Pas de traitement particulier. Pas de traitement particulier.
Protection des sauveteurs	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid 1.22 M 2-mercaptoethanol	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid 1.22 M 2-mercaptoethanol	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants. Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants. Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
--------------------------------------	---	--

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs inappropriés	: <input checked="" type="checkbox"/> XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid 1.22 M 2-mercaptoethanol	Aucun connu. Aucun connu. Aucun connu.
Dangers spécifiques du produit	: <input checked="" type="checkbox"/> XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid 1.22 M 2-mercaptoethanol	Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater. Cette substance est nocive pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée dans aucune voie d'eau, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.
Produit de décomposition thermique dangereux	: <input checked="" type="checkbox"/> XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid 1.22 M 2-mercaptoethanol	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes de soufre composés halogénés oxyde/oxydes de métal Aucune donnée spécifique. Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes de soufre composés halogénés oxyde/oxydes de métal
Mesures spéciales de protection pour les pompiers	: <input checked="" type="checkbox"/> XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid 1.22 M 2-mercaptoethanol	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	: <input checked="" type="checkbox"/> XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid	Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive. Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

1.22 M 2-mercaptoethanol Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

:  XL2-Blue MRF' ultracompetent cells

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

pUC 18 DNA Control Plasmid Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

1.22 M 2-mercaptoethanol Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

:  XL2-Blue MRF' ultracompetent cells

Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

pUC 18 DNA Control Plasmid Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

1.22 M 2-mercaptoethanol Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Précautions environnementales

:  XL2-Blue MRF' ultracompetent cells

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

pUC 18 DNA Control Plasmid Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

1.22 M 2-mercaptoethanol Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air). Substance polluante dans l'eau. Peut être nocif pour l'environnement si libéré en grandes quantités.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage

: XL2-Blue MRF'
ultracompetent cells

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

pUC 18 DNA Control Plasmid Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

1.22 M 2-mercaptoethanol Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection

: XL2-Blue MRF'
ultracompetent cells

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

pUC 18 DNA Control Plasmid Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

1.22 M 2-mercaptoethanol Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Éviter le rejet dans l'environnement. Si au cours d'une utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de

Section 7. Manutention et stockage

Conseils sur l'hygiène générale au travail

:  XL2-Blue MRF' ultracompetent cells

substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Substance biologique potentiellement toxique. Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

pUC 18 DNA Control Plasmid Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

1.22 M 2-mercaptoethanol Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

:  XL2-Blue MRF' ultracompetent cells

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

pUC 18 DNA Control Plasmid Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

1.22 M 2-mercaptoethanol Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir

Section 7. Manutention et stockage

la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder sous clef. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
XL2-Blue MRF' ultracompetent cells Glycérol	CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). 8 hrs OEL: 10 mg/m ³ 8 heures. Forme: Brouillard CA British Columbia Provincial (Canada, 5/2015). TWA: 10 mg/m ³ 8 heures. Forme: Brouillard TWA: 3 mg/m ³ 8 heures. Forme: Respirable mist CA Quebec Provincial (Canada, 1/2014). VEMP: 10 mg/m ³ 8 heures. Forme: brouillards CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). STEL: 20 mg/m ³ 15 minutes. Forme: Brouillard TWA: 10 mg/m ³ 8 heures. Forme: Brouillard CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015). TWA: 10 mg/m ³ 8 heures. Forme: Brouillard
1.22 M 2-mercaptoethanol 2-Mercaptoéthanol	AIHA WEEL (États-Unis, 10/2011). Absorbé par la peau. TWA: 0.2 ppm 8 heures.

Contrôles d'ingénierie appropriés

- ☑ Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Contrôle de l'action des agents d'environnement

- ☑ Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- Mesures d'hygiène** : Manipuler comme étant un biohazard (Niveau de sécurité biologique 1). Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.
- Protection oculaire/faciale** : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection contre les produits chimiques et/ou écran facial. Si des risques respiratoires existent, un masque respiratoire complet peut être requis à la place.
- Protection de la peau**
- Protection des mains** : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.
- Protection du corps** : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.
- Autre protection pour la peau** : Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.
- Protection respiratoire** : En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

- État physique** : XL2-Blue MRF' Liquide.
ultracompetent cells
pUC 18 DNA Control Plasmid Liquide.
1.22 M 2-mercaptoethanol Liquide.
- Couleur** : XL2-Blue MRF' Non disponible.
ultracompetent cells
pUC 18 DNA Control Plasmid Non disponible.
1.22 M 2-mercaptoethanol Non disponible.
- Odeur** : XL2-Blue MRF' Non disponible.
ultracompetent cells
pUC 18 DNA Control Plasmid Non disponible.
1.22 M 2-mercaptoethanol Non disponible.
- Seuil olfactif** : XL2-Blue MRF' Non disponible.
ultracompetent cells
pUC 18 DNA Control Plasmid Non disponible.
1.22 M 2-mercaptoethanol Non disponible.
- pH** : XL2-Blue MRF' 6.4
ultracompetent cells
pUC 18 DNA Control Plasmid 7.5
1.22 M 2-mercaptoethanol Non disponible.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Point de fusion	:	XL2-Blue MRF' ultracompetent cells	Non disponible.
		pUC 18 DNA Control Plasmid	0°C (32°F)
		1.22 M 2-mercaptoethanol	Non disponible.
Point d'ébullition	:	XL2-Blue MRF' ultracompetent cells	Non disponible.
		pUC 18 DNA Control Plasmid	100°C (212°F)
		1.22 M 2-mercaptoethanol	Non disponible.
Point d'éclair	:	XL2-Blue MRF' ultracompetent cells	Non disponible.
		pUC 18 DNA Control Plasmid	Non disponible.
		1.22 M 2-mercaptoethanol	Non disponible.
Taux d'évaporation	:	XL2-Blue MRF' ultracompetent cells	Non disponible.
		pUC 18 DNA Control Plasmid	Non disponible.
		1.22 M 2-mercaptoethanol	Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	:	XL2-Blue MRF' ultracompetent cells	Non applicable.
		pUC 18 DNA Control Plasmid	Non applicable.
		1.22 M 2-mercaptoethanol	Non applicable.
Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)	:	XL2-Blue MRF' ultracompetent cells	Non disponible.
		pUC 18 DNA Control Plasmid	Non disponible.
		1.22 M 2-mercaptoethanol	Non disponible.
Tension de vapeur	:	XL2-Blue MRF' ultracompetent cells	Non disponible.
		pUC 18 DNA Control Plasmid	Non disponible.
		1.22 M 2-mercaptoethanol	Non disponible.
Densité de vapeur	:	XL2-Blue MRF' ultracompetent cells	Non disponible.
		pUC 18 DNA Control Plasmid	Non disponible.
		1.22 M 2-mercaptoethanol	Non disponible.
Densité relative	:	XL2-Blue MRF' ultracompetent cells	Non disponible.
		pUC 18 DNA Control Plasmid	Non disponible.
		1.22 M 2-mercaptoethanol	Non disponible.
Solubilité	:	XL2-Blue MRF' ultracompetent cells	Soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
		pUC 18 DNA Control Plasmid	Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
		1.22 M 2-mercaptoethanol	Soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
Coefficient de partage n-octanol/eau	:	XL2-Blue MRF' ultracompetent cells	Non disponible.
		pUC 18 DNA Control Plasmid	Non disponible.
		1.22 M 2-mercaptoethanol	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	:	XL2-Blue MRF' ultracompetent cells	Non disponible.
		pUC 18 DNA Control Plasmid	Non disponible.
		1.22 M 2-mercaptoethanol	Non disponible.
Température de décomposition	:	XL2-Blue MRF' ultracompetent cells	Non disponible.
		pUC 18 DNA Control Plasmid	Non disponible.
		1.22 M 2-mercaptoethanol	Non disponible.
Viscosité	:	XL2-Blue MRF' ultracompetent cells	Non disponible.
		pUC 18 DNA Control Plasmid	Non disponible.
		1.22 M 2-mercaptoethanol	Non disponible.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Temps d'écoulement (ISO 2431) : Non disponible.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité	: <input checked="" type="checkbox"/> XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid 1.22 M 2-mercaptoethanol	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients. Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients. Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique	: <input checked="" type="checkbox"/> XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid 1.22 M 2-mercaptoethanol	Le produit est stable. Le produit est stable. Le produit est stable.
Risque de réactions dangereuses	: <input checked="" type="checkbox"/> XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid 1.22 M 2-mercaptoethanol	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Conditions à éviter	: <input checked="" type="checkbox"/> XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid 1.22 M 2-mercaptoethanol	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Matériaux incompatibles	: <input checked="" type="checkbox"/> XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid 1.22 M 2-mercaptoethanol	Peut réagir ou être incompatible avec des matières oxydantes. Peut réagir ou être incompatible avec des matières oxydantes. Peut réagir ou être incompatible avec des matières oxydantes.
Produits de décomposition dangereux	: <input checked="" type="checkbox"/> XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid 1.22 M 2-mercaptoethanol	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Section 11. Données toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
<input checked="" type="checkbox"/> XL2-Blue MRF' ultracompetent cells Glycérol	DL50 Orale	Rat	12600 mg/kg	-
1.22 M 2-mercaptoethanol 2-Mercaptoéthanol	DL50 Cutané DL50 Orale	Lapin Rat	200 mg/kg 244 mg/kg	- -

Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
<input checked="" type="checkbox"/> XL2-Blue MRF' ultracompetent cells Glycérol	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 milligrams	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 milligrams	-
1.22 M 2-mercaptoethanol 2-Mercaptoéthanol	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	2 milligrams	-

Sensibilisation

Non disponible.

Mutagénicité

Non disponible.

Cancérogénicité

Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Tératogénicité

Non disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Nom	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
<input checked="" type="checkbox"/> 1.22 M 2-mercaptoethanol 2-Mercaptoéthanol	Catégorie 3	Non applicable.	Irritation des voies respiratoires

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les voies d'exposition probables

XL2-Blue MRF' ultracompetent cells
pUC 18 DNA Control Plasmid Non disponible.
1.22 M 2-mercaptoethanol Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation.

Effets aigus potentiels sur la santé

Section 11. Données toxicologiques

Contact avec les yeux	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells	Provoque une irritation des yeux.
	pUC 18 DNA Control Plasmid	Aucun effet important ou danger critique connu.
	1.22 M 2-mercaptoethanol	Provoque de graves lésions des yeux.
Inhalation	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells	Aucun effet important ou danger critique connu.
	pUC 18 DNA Control Plasmid	Aucun effet important ou danger critique connu.
	1.22 M 2-mercaptoethanol	Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells	Aucun effet important ou danger critique connu.
	pUC 18 DNA Control Plasmid	Aucun effet important ou danger critique connu.
	1.22 M 2-mercaptoethanol	Peut provoquer une allergie cutanée.
Ingestion	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells	Aucun effet important ou danger critique connu.
	pUC 18 DNA Control Plasmid	Aucun effet important ou danger critique connu.
	1.22 M 2-mercaptoethanol	Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation larmolement rougeur
	pUC 18 DNA Control Plasmid	Aucune donnée spécifique.
	1.22 M 2-mercaptoethanol	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur larmolement rougeur
Inhalation	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells	Aucune donnée spécifique.
	pUC 18 DNA Control Plasmid	Aucune donnée spécifique.
	1.22 M 2-mercaptoethanol	Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells	Aucune donnée spécifique.
	pUC 18 DNA Control Plasmid	Aucune donnée spécifique.
	1.22 M 2-mercaptoethanol	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation rougeur la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
Ingestion	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells	Aucune donnée spécifique.
	pUC 18 DNA Control Plasmid	Aucune donnée spécifique.
	1.22 M 2-mercaptoethanol	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleurs stomacales

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats possibles : Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats possibles : Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Section 11. Données toxicologiques

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Généralités	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid 1.22 M 2-mercaptoethanol	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.
Cancérogénicité	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid 1.22 M 2-mercaptoethanol	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid 1.22 M 2-mercaptoethanol	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Tératogénicité	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid 1.22 M 2-mercaptoethanol	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur le développement	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid 1.22 M 2-mercaptoethanol	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la fertilité	: XL2-Blue MRF' ultracompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid 1.22 M 2-mercaptoethanol	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Voie	Valeur ETA
XL2-Blue MRF' ultracompetent cells Orale	136842.1 mg/kg
1.22 M 2-mercaptoethanol Orale	2417.3 mg/kg
Cutané	2105.3 mg/kg
Inhalation (vapeurs)	21.05 mg/l

Section 12. Données écologiques

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
XL2-Blue MRF' ultracompetent cells Glycérol	Aiguë CL50 54000 mg/l Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss	96 heures

Persistance et dégradation

Non disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Section 12. Données écologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogP _{ow}	BCF	Potentiel
<input checked="" type="checkbox"/> L2-Blue MRF' ultracompetent cells Glycérol	-1.76	-	faible
1.22 M 2-mercaptoethanol 2-Mercaptoéthanol	-0.056	-	faible

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (K_{oc}) : Non disponible.

Autres effets nocifs : Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Section 14. Informations relatives au transport

Informations sur la réglementation

TDG / IMDG / IATA : Non réglementé.

Protections spéciales pour l'utilisateur : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL et du Recueil IBC : Non disponible.

Section 15. Informations sur la réglementation

Listes canadiennes

INRP canadien : Aucun des composants n'est répertorié.

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) : Aucun des composants n'est répertorié.

Section 15. Informations sur la réglementation

Inventaire du Canada : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques des tableaux I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

Protocole de Montréal (Annexes A, B, C, E)

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

Protocole d'Aarhus de la CEE-ONU relatif aux POP et aux métaux lourds

Non inscrit.

Liste des stocks

Australie : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Chine : Indéterminé.

Europe : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Japon : **Inventaire du Japon (ENCS)**: Indéterminé.
Inventaire japonais (ISHL): Indéterminé.

Malaisie : Indéterminé.

Nouvelle-Zélande : Indéterminé.

Philippines : Indéterminé.

République de Corée : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Taiïwan : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Turquie : Indéterminé.

États-Unis : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Section 16. Autres informations

Historique

Date d'édition/Date de révision : 10/17/2016

Date de publication précédente : 10/27/2015.

Version : 4

Légende des abréviations

: ETA = Estimation de la toxicité aiguë
 FBC = Facteur de bioconcentration
 SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
 IATA = Association international du transport aérien
 CVI = conteneurs en vrac intermédiaires
 code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses
 LogK_{ow} = coefficient de partage octanol/eau
 MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)
 NU = Nations Unies
 RPD = Règlement sur les produits dangereux

Procédure utilisée pour préparer la classification

Section 16. Autres informations

Classification	Justification
XL2-Blue MRF' ultracompetent cells IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B 1.22 M 2-mercaptoethanol LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1 SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1 DANGER (A LONG TERME) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 3	Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul

Références : Non disponible.

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

[Avis au lecteur](#)

Déni de responsabilité: Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.